

REVUE ANNUELLE INTERNE

HERINK | 2026

Dans le cadre de nos certifications RJC, nous tenons chaque année une revue interne de notre système de gestion, dont nous communiquons ci-dessous un extrait.

Système de gestion

- **Politique de notre chaîne d'approvisionnement** : elle est intégrée à notre Charte éthique et a été transmise à nos parties prenantes.
- **Référent RJC** : un référent RJC est en place au sein de notre Société.
- **Devoir de diligence** : nous menons chaque année un devoir de diligence auprès de nos parties prenantes, selon le cadre en 5 étapes du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Nous questionnons en particulier nos fournisseurs afin d'obtenir l'assurance la plus raisonnable, en fonction de leur typologie, qu'ils ne s'approvisionnent pas eux-mêmes, pour les matériaux qu'ils nous livrent, auprès de sources liées à des conflits.
- **Processus de remédiation** : notre plan de gestion du devoir de diligence prévoit un logigramme permettant de réagir aux risques identifiés et de traiter, avec la partie prenante concernée, tout résultat non conforme à nos attentes.

Points saillants de l'année

- Lors de notre dernière campagne de consultation, nous avons adressé nos questionnaires KYC à l'ensemble de nos parties prenantes et reçu 100 % des réponses. Aucun red flag n'a été relevé.
- Un projet environnemental et sociétal est en cours avec une école d'ingénieurs : quatre étudiants travaillent à l'aménagement d'un terrain à l'arrière du bâtiment, afin d'offrir un espace de détente à nos collaborateurs.
- Nous poursuivons notre engagement en faveur de la transmission des savoir-faire avec l'accueil d'un apprenti.

KYC : connaissance de nos interlocuteurs

Une politique KYC est en place au sein de notre Société. Nous la passons en revue chaque année afin qu'elle reste pertinente et corresponde aux évolutions de notre environnement. Nous vérifions nos parties prenantes sur les registres publics et les listes de sanctions gouvernementales recensant les personnes ou sociétés impliquées dans des activités de blanchiment d'argent, de fraude, d'organisations illicites ou de financement de conflits. À date, aucune alerte n'a été identifiée.

Droits humains

Nous exerçons une diligence relative aux droits humains au sein de notre Société et auprès des parties prenantes avec lesquelles nous sommes engagés. Nous révisons ce processus chaque année. À date, aucune alerte n'a été identifiée.

Traitement des plaintes

Un mécanisme de traitement des plaintes permet à nos parties prenantes d'exprimer, de façon anonyme et sans crainte de représailles, leurs préoccupations concernant d'éventuels mauvais

traitements au travail, des atteintes aux droits humains, des faits de corruption ou toute question relative à la chaîne d'approvisionnement du secteur de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie. Ce mécanisme est accessible à l'adresse suivante :

s.herink@herink.fr

Sur la période, aucune plainte n'a été reçue. Le mécanisme reste ouvert à toutes nos parties prenantes et sera maintenu.

Environnement

Notre politique environnementale est en place et nous adoptons des pratiques écologiquement responsables afin de maîtriser notre impact : tri des déchets, enlèvement des produits dangereux par un prestataire spécialisé et éclairage des locaux en LED.

CoC : chaîne de traçabilité

Nos matériaux CoC proviennent exclusivement de fournisseurs certifiés RJC CoC. Chaque réception fait l'objet d'un contrôle du bon de transfert, dont les informations sont enregistrées dans notre ERP avec le scan du document. Tout matériau non conforme est refusé en entrée CoC.

Notre ERP assure une traçabilité complète dans les deux sens : du produit fini jusqu'aux lots de grenaille utilisés, et de chaque lot d'alliage jusqu'à l'ensemble des produits fabriqués. Des exercices de traçabilité sont réalisés et le stock CoC fait l'objet d'une ségrégation.

Les événements non conformes CoC sont enregistrés et suivis dans un tableau dédié jusqu'à leur clôture. Notre Société n'a pas recours à la sous-traitance. L'émission de bons de transfert vers nos clients est en cours de mise en place, en anticipation du référentiel COP 2024. Le personnel concerné est sensibilisé à ces règles.

Certifications

Nos dernières certifications RJC datent du **22 décembre 2024** pour le Code des Pratiques (COP) et du **12 janvier 2025** pour la Chaîne de Traçabilité (CoC).

Révision du système

Le système est revu chaque année. Une communication est réalisée afin d'informer nos parties prenantes des points significatifs que la revue interne aurait mis en évidence.

Rebais, le 17 septembre 2026

Marie HERINK
Directrice Commerciale

Signature : **Société HERINK**
Z.A. du Pré Ancel
77510 REBAIS